

Lancement de la Coalition France pour l'Efficacité Énergétique (CFEE)

Alors que le débat national sur la transition énergétique touche à sa fin, de nombreux acteurs s'alarment d'une situation incohérente : l'efficacité énergétique est peu valorisée dans les discours et aucune politique réelle d'économies d'énergies n'est encore mise en œuvre en France.

Il y a pourtant urgence : notre balance énergétique est déficitaire de 69 milliards d'euros en 2012 et le bâtiment représente près de 46% de l'énergie consommée en France. Le secteur du bâtiment en France émet plus de 120 millions de tonnes de CO2 par an, soit un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Enfin, on compte en France plus de six millions de personnes touchées par la précarité énergétique.

Inquiètes de cette situation, plusieurs organisations se sont regroupées pour proposer des solutions concrètes en posant les bases d'une politique d'efficacité énergétique cohérente.

Un collectif pour sortir l'efficacité énergétique du « consensus vide »

C'est ainsi que s'est créée la Coalition France pour l'Efficacité Énergétique (CFEE), association informelle regroupant aujourd'hui l'ARC (Association des responsables de copropriété), le CLER, Effnergie, FNE, le Gimélec, Isolons la Terre contre le CO2, le Réseau Action Climat et UFC-Que Choisir.

C'est la première fois que se retrouvent autour d'un même thème autant d'organisations et d'associations différentes agissant quotidiennement pour promouvoir l'efficacité énergétique en France.

Le but de la coalition est de proposer une plateforme rassemblant un large panel de parties prenantes permettant d'échanger informations et points de vue et d'inciter les responsables à passer du discours à l'action.

Cette réunion de structures aux vocations pourtant très différentes est tout à la fois un symptôme de l'impasse dans laquelle se trouve l'efficacité énergétique en France et une lueur d'espoir : face à l'expression de nombreux intérêts particuliers, il est possible de susciter un mouvement d'union pour défendre l'intérêt général que représentent les économies d'énergie.

Cinq propositions pour avancer efficacement

La CFEE avance cinq propositions concrètes pour promouvoir l'efficacité énergétique en France :

Rendre les mécanismes de financement plus efficaces

Optimiser le système existant (certificats d'économie d'énergie, crédit d'impôt développement durable, éco-prêt à taux zéro), création d'une Banque de l'Efficacité Énergétique

Permettre l'essor des PME de l'efficacité énergétique

Mettre en œuvre un cadre législatif et réglementaire pour garantir le développement et l'indépendance des PME et sociétés de services d'efficacité énergétique.

Assurer l'indépendance entre chaque phase d'un projet d'efficacité énergétique

Garantir de manière continue la transparence, la confiance et l'égalité de traitement entre acteurs d'un projet d'efficacité énergétique.

Territorialiser la mise en place de la politique d'efficacité énergétique

Rendre le contexte dans lequel évolue l'efficacité énergétique simple, souple et adapté aux différentes échelles territoriales, à partir d'objectifs et d'un cadre définis au niveau national.

Simplifier, anticiper et clarifier le cadre réglementaire

Transposer et publier les textes législatifs et réglementaires en souffrance liés à l'efficacité énergétique et engager une réforme profonde du contexte réglementaire dans lequel évolue le secteur de la rénovation énergétique.

Ces propositions constituent la colonne vertébrale de la Coalition France pour l'Efficacité Énergétique.

Source majeure de création de valeur économique et d'emplois qualifiés non délocalisables, l'efficacité énergétique permettra aux consommateurs de ne pas subir la hausse tendancielle du coût de l'énergie en France en réduisant leurs besoins et en diminuant leur consommation d'énergie. Elle permettra également de résorber structurellement la précarité énergétique dont l'urgence de traitement est régulièrement soulignée.

Un travail de longue haleine

La mise en commun de l'expertise spécifique de chacun des membres de la coalition permettra à cette dernière d'être force de propositions afin de faire évoluer le cadre législatif, réglementaire, administratif et économique en faveur de l'efficacité énergétique.

Les occasions ne manqueront pas : transposition de la directive efficacité énergétique, loi de finance 2014 et loi sur la transition énergétique seront des étapes clés pour la CFEE. Reste que le chemin sera long avant d'aboutir à une véritable politique de la maîtrise de la demande en énergie en France : la coalition s'inscrit donc dans la durée.

Les membres de la CFEE

Les contributeurs du présent document sont des associations et professionnels de l'efficacité énergétique particulièrement soucieux de faire avancer le sujet des économies d'énergies en France.

L'ARC - Association des Responsables de Copropriété - existe depuis 26 ans et regroupe à ce jour plus de 13.000 syndicats de copropriétaires représentant 900.000 lots. Elle assiste les conseils syndicaux aussi bien que les syndicats bénévoles. L'ARC milite depuis 1987 pour la maîtrise des charges, donc pour la rénovation énergétique.

Le CLER, Réseau pour la transition énergétique, est une association agréée de protection de l'environnement créée en 1984, qui a pour objectif de promouvoir les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie. Aujourd'hui, le CLER fédère un réseau de près de 200 professionnels répartis sur l'ensemble du territoire.

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 3000 associations, regroupées au sein d'une centaine d'organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. Des sommets des Alpes aux mangroves de Guyane, nous nous battons pour une nature préservée et un environnement de qualité.

Le Gimélec est une fédération professionnelle rassemblant 230 entreprises qui fournissent des solutions électriques et d'automatismes sur les marchés de l'énergie, du bâtiment, de l'industrie et des infrastructures.

Le collectif d'industriels « **Isolons la Terre contre le CO2** » a été fondé en 2003 pour alerter l'opinion sur le danger des émissions de CO2 par les bâtiments, favoriser la mise en place de mesures efficaces contre cette pollution et promouvoir des constructions économes en énergie. Le collectif regroupe aujourd'hui 12 industriels leaders du secteur de la construction.

Le Réseau Action Climat – France (RAC-F) est une association loi de 1901 spécialisée sur le thème des changements climatiques fondée en 1996. Il regroupe des organisations nationales, locales et des individus engagés dans la défense de l'environnement, la promotion d'alternatives énergétiques et la solidarité internationale.

L'UFC-Que Choisir, association à but non lucratif créée en 1951, doyenne des associations de consommateurs d'Europe occidentale. L'UFC-Que Choisir est au service des consommateurs pour les informer, les conseiller et les défendre.

Le Collectif Effnergie regroupe la quasi-totalité des Régions de France, des associations, des fédérations de professionnels et d'industriels, des experts et des organismes financiers. Ensemble, nous agissons depuis 2006 pour porter une forte dynamique territoriale de la performance énergétique des bâtiments neufs et rénovés.